



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

4^{ème} Conférence mondiale des Présidents de Parlement

Siège de l'ONU, New York
31 août au 2 septembre 2015



SP-CONF/2015/1-Inf.5
21 août 2015

Informations importantes à l'intention des délégués et des Missions permanentes à New York

La présente note, qui vient compléter les deux notes d'information transmises à tous les parlements aux mois de mars et juillet, contient des informations pratiques destinées aux délégations assistant à la 4^{ème} Conférence mondiale des Présidents de parlement (qui se tiendra du 31 août au 2 septembre 2015 au Siège des Nations Unies à New York) et à leur Mission permanente à New York.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant la Conférence, notamment le programme et les documents officiels, veuillez consulter la page web de la Conférence à l'adresse : <http://www.ipu.org/splz-f/speakers15.htm>.

Pour toute question, veuillez vous adresser au Secrétariat de l'UIP à l'adresse : postbox@ipu.org (tél. : + 41 22 919 4121) ou au Bureau de l'UIP à New York à l'adresse : ny-office@ipu.org (tél. : + 1 212 557 5880). Veuillez noter que le Bureau de l'UIP à New York, situé au 336 East sur la 45^{ème} rue (Uganda House, en face des Nations Unies), sera ouvert de 9 h.00 à 18 h.00 tout le week-end des 29 et 30 août.

Accès à l'enceinte des Nations Unies

Il est rappelé aux délégations que, dès lors qu'elles auront pénétré dans l'enceinte de l'ONU, elles sont tenues d'avoir en permanence sur elles le badge d'accès aux Nations Unies qui leur aura été délivré par leur Mission permanente et le Bureau de l'UIP à New York, ainsi qu'un document officiel d'identification comportant une photo (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire).

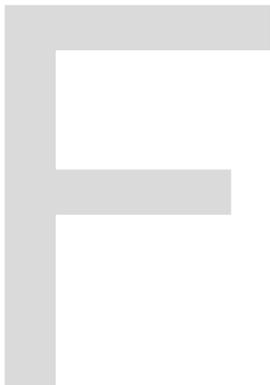
Une note détaillée portant sur les badges et cartes d'identité de l'ONU a été transmise à toutes les délégations ainsi qu'aux Missions permanentes. Elle est en outre disponible à l'adresse : <http://www.ipu.org/splz-f/speakers15/passes.pdf>.

Veuillez noter que le bureau de l'ONU délivrant les badges et les cartes d'identité de l'ONU NE sera PAS ouvert le week-end des 29 et 30 août. Toute demande de badge et carte d'identité déposée après le jeudi 27 août ne sera traitée que dans le courant de la journée du lundi 31 août.

Arrivée à la salle de l'Assemblée générale

La cérémonie officielle d'ouverture de la Conférence mondiale aura lieu lundi 31 août à 10 h.00 précises.

Les Présidents de parlement et les membres des délégations sont invités à prendre place dans la salle de l'Assemblée générale avant 9 h.45. Le service du protocole de l'UIP accueillera les Présidents à l'entrée de la salle et les guidera vers leur place.



Tous les délégués en possession d'un badge de l'ONU pourront pénétrer dans l'enceinte des Nations Unies par l'entrée visiteurs située à l'angle de la 46^{ème} rue et de la 1^{ère} avenue. Les détenteurs d'un badge d'accès temporaire à l'ONU sont priés de tenir compte du délai supplémentaire qu'exigera le passage du contrôle de sécurité.

Attribution des places dans la salle de l'Assemblée générale

Comme le veut l'usage à l'UIP, un tirage au sort a eu lieu pour déterminer l'attribution des places aux délégations participant à la conférence. Ce tirage au sort a désigné la délégation du **BRESIL**, qui sera donc placée au premier rang. Les autres délégations suivront dans **l'ordre alphabétique anglais**.

Chaque délégation disposera de six sièges (trois avec pupitre et trois derrière) dans la salle de l'Assemblée générale. Les observateurs disposeront d'un siège avec pupitre et d'un siège derrière.

Le nombre de places de la salle de l'Assemblée générale étant limité, les délégués supplémentaires sont priés de s'asseoir dans la partie de la salle à placement libre (sur les côtés) ou dans les galeries. Veuillez noter que, dans la partie de la salle à placement libre, les délégués s'assièront dans l'ordre dans lequel ils arriveront.

Photo de groupe

Une photo de groupe sur laquelle figureront uniquement les Présidents et Présidentes de parlement sera prise dans la salle de l'Assemblée générale lundi 31 août à 14 h.30. Ceux-ci sont invités à se présenter à l'entrée de la Salle de l'Assemblée générale (en haut des escalators) à 14 h.00 au plus tard. Le personnel de l'UIP les guidera jusqu'à la tribune pour leur indiquer leur place sur la photo de groupe.

Les membres du Bureau de la Conférence seront placés au premier rang de la photo, aux côtés du Secrétaire général des Nations Unies et du Président de l'Assemblée générale. Le reste des places sera attribué conformément au placement des délégations dans la salle de l'Assemblée générale. Seuls les Présidents de parlement portant l'identification requise pourront prendre part à la photo de groupe. Les accompagnants sont invités à ne pas se tenir devant l'entrée de la salle de l'Assemblée générale afin de faciliter son accès aux Présidents de parlement.

Après la première photo, les autres dirigeants des délégations nationales et responsables d'organisations parlementaires internationales seront invités à se joindre aux Présidents de parlement pour une seconde photo. Ces personnes sont aimablement priées de se présenter à 14 h.15 (en bas des escalators) à l'entrée de la Salle de l'Assemblée générale, d'où elles seront guidées pour la photo de groupe.

Réception officielle

Le Président de l'UIP invite les Présidents de parlement et les autres Chefs de délégation à prendre part à la réception officielle qui se déroulera lundi 31 août à 18 h.30 aux Nations Unies, dans la salle des pas perdus de l'Assemblée générale. Un petit nombre d'invitations supplémentaires (deux par Président de parlement) seront distribuées à toutes les délégations.

Programme de la Conférence

Le débat général sur le thème *Mettre la démocratie au service de la paix et du développement durable : construire un monde tel que le veut le peuple* s'étalera sur les trois jours que durera la conférence.

Ce débat général sera interprété simultanément dans les six langues officielles des Nations Unies, à savoir l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. Une traduction (en anglais ou en français) des interventions prononcées dans une langue autre que les langues officielles devra être fournie à l'avance aux interprètes et un interprète officiel de la délégation nationale concernée pourra accéder à la cabine réservée à cet effet.¹ Les délégués sont invités à envoyer une copie électronique de leur intervention (en anglais, espagnol ou français), en format pdf, à l'adresse suivante : speakers15@ipu.org, afin qu'elle puisse être mise à disposition sur le site web.

Le temps de parole accordé à chaque Président de parlement est de cinq minutes. Dans les cas dans lesquels les deux Présidents d'un parlement bicaméral souhaiteraient s'exprimer publiquement, chacun d'eux aura droit à un temps de parole de quatre minutes. Les Présidents d'organisations parlementaires internationales disposeront d'un temps de parole de trois minutes. La liste provisoire des orateurs peut être consultée à l'adresse : <http://www.ipu.org/splz-e/speakers15/debate.pdf>

Pour aider les délégués à respecter les dispositions du règlement relatives au temps de parole, un chronomètre à affichage numérique sera placé sur la tribune des orateurs de la salle de l'Assemblée générale. Les délégations concernées sont priées de faire le nécessaire en cas de modification à apporter à la liste des orateurs et de signaler ces modifications au Secrétariat de l'UIP (les agents de la conférence chargés de la liste des orateurs seront assis à la droite de la tribune, dans la salle de l'Assemblée générale).

Afin de faciliter l'interprétation, les délégations sont priées de remettre, en anglais ou en français, 30 exemplaires papier de chaque déclaration au guichet d'information de l'UIP, situé à gauche de la salle de l'Assemblée générale.

Le programme officiel de la conférence prévoit deux réunions-débats, qui auront lieu le 1^{er} septembre dans la Salle du Conseil de tutelle (le programme de ces deux réunions-débats figure sur la page web de la conférence). Ces réunions seront interprétées simultanément en anglais, français, espagnol et arabe. Les réunions-débats, de nature interactive, seront menées sur le mode de l'interview et excluront toute déclaration officielle. Au terme d'un premier échange de questions et de réflexions entre le modérateur et les orateurs invités, les participants seront invités à nourrir le débat en faisant part de leurs observations et en posant des questions.

Autres réunions

L'ONU et le Bureau de l'UIP tiendront à disposition quelques salles où pourront être organisées des réunions bilatérales. Les réservations doivent être adressées à Mme Sally-Anne Sader par courrier électronique envoyé à l'adresse : sas@ipu.org, ou déposées au guichet d'information de l'UIP situé à l'avant de la salle de l'Assemblée générale, à gauche.

Le guichet d'information de l'UIP traitera également les demandes concernant la salle de presse (S-237) de l'ONU.

Les salles seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des réservations.

Documents

Les dossiers d'information préparés à l'intention des Présidents de parlement et des autres Chefs de délégation contiendront la documentation officielle de la conférence.

L'ordre du jour provisoire, le projet de déclaration et le projet de règlement seront disponibles dans les six langues officielles des Nations Unies. Tous les autres documents officiels seront mis à disposition en anglais et en français, qui sont les deux langues de travail de l'UIP.

Veuillez noter que les documents de la conférence seront publiés sur le site web et que des efforts seront consentis pour réduire la consommation de papier pendant la conférence. Les divers documents seront disponibles en quantités limitées et sur demande dans la salle de conférence.

¹ S'ils ont besoin d'aide pour trouver les cabines d'interprétation, les interprètes devront s'adresser au personnel chargé des salles de réunion, qui sera assis à une table placée à côté de la tribune dans la salle de l'Assemblée générale.

La liste provisoire des participants sera affichée sur le site web avant l'ouverture de la conférence et il n'en sera pas distribué de version imprimée. Les délégations sont invitées à faire part au guichet d'information de l'UIP situé à l'avant de la salle de l'Assemblée générale de toute modification ou correction devant être apportée à cette liste.

Photos officielles

Des photos, parmi lesquelles des photos de chaque orateur s'exprimant à la tribune de la salle de l'Assemblée générale, ainsi que la photo de groupe, seront mises à disposition sur la page Flickr à l'adresse suivante : <http://www.ipu.org/pics4wcsp>.

Médias

Une note d'information détaillée à l'intention des médias figure sur le site web de la Conférence à l'adresse suivante : <http://www.ipu.org/splz-f/speakers15/media.pdf>.

Wifi et internet

Le wifi est disponible dans toute l'enceinte des Nations Unies, et aucun mot de passe n'est requis. Des ordinateurs reliés à l'internet seront en outre mis à la disposition des délégués au niveau 1B (bâtiment du Secrétariat), non loin de la Salle de conférence n°9.